

DÉPLACEMENTS

Des pistes cyclables et liaisons douces

La ville de Grandchamp-des-Fontaines est dotée d'un fort maillage de pistes cyclables et liaisons douces pour permettre aux habitants de se déplacer sur la commune à vélo et à pied grâce aux liaisons inter-villages, mais aussi intra-muros dans le centre-ville et les nouveaux lotissements.

La Municipalité souhaite réduire la part d'utilisation de la voiture au sein de la commune pour faire la place au vélo, notamment lors des petits déplacements familiaux (commerces, écoles, activités sportives, ...). Tous les ans, un budget est consacré à l'agrandissement du réseau et à la sensibilisation sur une éco-mobilité citoyenne.

> [Site pour les circuits de randonnée sur la commune](#) ↗

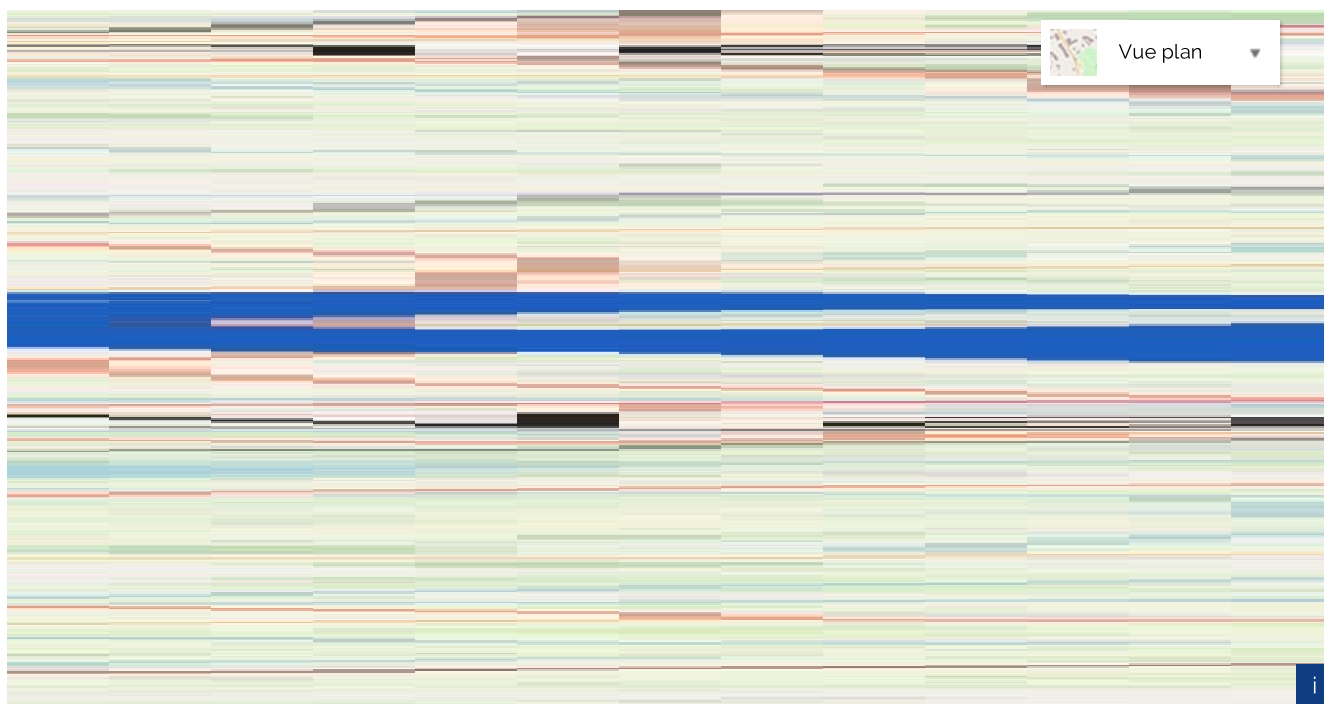
Covoiturage

La Municipalité souhaite développer la pratique de covoiturage. C'est pourquoi elle a créé 3 parkings relais accessibles aux automobilistes qui partagent leur véhicule pour se rendre à leur travail. Ces derniers sont surveillés par la vidéo-protection. Alors n'hésitez plus à partager votre voiture...

Des bornes électriques

En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA), la commune est équipée de bornes de recharge électriques (rue de la Vertière) pour favoriser l'émergence des véhicules électriques et contribuer activement à la réduction des émissions de CO₂.

Pour utiliser ce service, rendez-vous sur [le site Sydégo](#) ↗



ALLER PLUS LOIN

SITES DE COVOITURAGE

> [Pays de la Loire](#)

- > Loire-Atlantique
- > Nantes Métropole



La Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

25 avenue du Général-de-Gaulle
44119 Grandchamp-des-Fontaines

☎ 02 40 77 13 26

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi 9h > 12h / 13h30 > 17h

Mardi 8h30 > 12h / 13h30 > 18h30

Mercredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Jeudi 8h30 > 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Samedi 9h > 12h (2 samedis par mois)

